

Compte-rendu d'activité 2018

Compte-rendu d'activité au 27/06/2018

Nous avons espéré que les changements dans le contexte politique en 2017 permettraient de renouer un dialogue enfin correct entre les Services de l'Etat et les Riverains de l'A27. Nous avons donc différé les actions envisagées lors de notre AG de 2017.

Grace à l'intervention de notre nouvelle députée Mme LECOCQ, nous avons enfin été invités à une réunion en Préfecture, pour présenter à nouveau, en présence de nos Elus, notre demande de limiter la vitesse des poids lourds à 80 km/h sur l'A27.

Malgré un débat difficile, l'écoute de M. le Directeur de Cabinet du Préfet nous a laissé espérer une prise en compte de notre argumentaire.

Suite à la réunion, un courrier cosigné par l'ensemble de tous les Elus présents et l'association a été adressé à M. le Préfet réclamant cette limitation de vitesse.

Malheureusement nous nous sommes heurtés à une fin de non recevoir confirmée dans un courrier de M. le Préfet à Mme la Ministre en charge des transports.

Les arguments présentés pour ce refus catégorique sont éminemment contestables, sur la base de plusieurs documents officiels émanant des Services de l'Etat qui se contredisent eux-même.

Qu'en conclure sinon une volonté systématique de refus, par principe, des Services de l'Etat en Région aux demandes argumentées des riverains de l'A27.

Voir la convocation à l'Assemblée Générale du 27/06/2018

La modification des statuts évoquée pour intégrer les problèmes de sécurité routière sur l'A27 est abandonnée, compte tenu du manque d'intérêt manifesté par les initiateurs de la pétition suite aux accidents mortels survenus sur l'A27. L'objet de l'association reste inchangé sur les problèmes d'environnement de l'A27 (Pollution, nuisances sonores et conséquences éventuelles d'accidents affectant les riverains, ...).

Dans un premier temps, un courrier sera adressé à tous nos Elus concernés pour nous aider conjointement à réclamer à l'Etat une réponse officielle précisant dans le détail les raisons techniques, économiques et/ou politiques de son refus systématique de limitation de la vitesse des poids lourds à 80 km/h sur l'A27, alors que cette mesure a déjà été appliquée à plusieurs reprises lors de pics de pollution et a même été proposée publiquement par les services de l'état dans l'Est sur la base du même argumentaire que celui adopté par l'association.

En fonction des réponses obtenues,

- un courrier sera rédigé et adressé à M. le Préfet et à Mme la Ministre en charge des Transports pour acter la situation et rappeler la position de l'Association sur ce dossier vieux de 20 ans et lourd de contentieux non soldés.
- dans le même temps une lettre ouverte, reprenant l'essentiel des revendications de l'Association et faisant le point sur les réponses officielles

de tous les protagonistes impliqués dans ce dossier (Etat, MEL, Elus) sera largement diffusée, avec ou sans le concours des communes concernées. Plus généralement l'association renouvelle son souhait d'accéder dans le détail aux données et résultats des nombreuses études d'impact évoquées par l'Etat et des retours d'expérience concernant le suivi du trafic sur l'A27 en possession des services de l'Etat et de la MEL (évolution et typologie du trafic, particulièrement des poids lourds, conséquences sur l'environnement, en particulier pollution atmosphérique et nuisances sonores). Les informations accessibles sur les sites internet de l'Etat et de la MEL sont largement insuffisantes.

En fonction des réactions constatées, une Assemblée Générale Extraordinaire pourra être convoquée pour décider de la suite à donner .

[Voir le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 27/06/2018](#)